

De : Service Client SFR neufbox et fixe <service@sfr.fr>
Objet : **SFR Groupe: DERNIER AVIS DE RELANCE AVANT SUSPENSION**
Date : 3 décembre 2011 08:36:37 HNEC
À : contact@cadi-software.com



MISE EN DEMEURE - DERNIER AVIS DE RELANCE AVANT SUSPENSION

Montant impayé : 59,86 (TTC)

Cher (e) Client (e),

Vous avez reçu un courrier de relance vous invitant à mettre à jour le solde de votre compte

Nous n'avons pas reçu le règlement de la facture relatif à votre compte abonné.

qui est désormais débiteur de 59,86 . Afin de continuer à profiter .

de l'ensemble de vos services, effectuez votre règlement dès aujourd'hui c'est facile et rapide.

Réglez en ligne en cliquant sur le lien sécurisé qui apparaît en dessous ce message

L'absence de paiement entraînera successivement la suspension de vos offres internet

et la résiliation définitive de votre compte, conformément aux conditions générales de vente.

Nous vous précisons que tout retard de paiement vous expose également à des frais d'au minimum 9,48. suivant

[Connectez-vous Cliquez Ici](#)

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Remond', is positioned above the name of the sender.

Dominique Remond,
Directeur Service Client

*En cas de non réponse a ce message, notre service decline toute responsabilite juridique au non règlement de votre impayée.